EDGEWHERE
Société par actions simplifiée au capital de 494.955 euros
Siège social : 17, rue de la Vanne, 92120 Montrouge
522 974 591 RCS Nanterre

(la "*Société*")

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE
EN DATE DU 25 AOUT 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le 25 août,

Madame Manuela PACAUD, présidente de la Société (la "***Présidente***"), a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION
(Transfert du siège social)

La Présidente décide, conformément à l'article 4.2 des statuts, de transférer le siège social de la Société du 17 rue de la Vanne, 92120 Montrouge, au 111 boulevard Brune, 75014 Paris avec effet au 1er septembre 2025.

Elle décide en conséquence de modifier les statuts comme suit :

*"**Article 4 – Siege social***

4.1 *Le siège social est situé 111 boulevard Brune - 75014 Paris*."

Le reste de l'article 4 reste inchangé.

DEUXIEME DECISION
(Pouvoirs pour les formalités)

La Présidente confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait des présentes décisions afin d'effectuer toutes les formalités prescrites par la loi relativement aux décisions ci-dessus.

oOo

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente de la Société.

Madame Manuela PACAUD
Présidente

Signé par **Manuela PACAUD** le 25/08/2025 15:00

Tech & Trust by DOCAPOSTE